



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Première Première assemblée ordinaire du conseil  
d'administration (CA)  
du lundi 29 janvier 2024**

**PROCÈS-VERBAL**

**Première assemblée ordinaire de l'année 2024 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 29 janvier 2024 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
M. William Philippon	Trésorier
Mme Isabelle Goarin	Administratrice
M. Willem Fortin	Administrateur
M. Anthony Cadoret	Administrateur
M. François Blay Martel	Administrateur
Mme Marianne Charbonneau	Administratrice

**Membre sans droit de vote :**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

**ABSENCE :**

**IL Y A QUORUM.**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes sont en ligne et 40 personnes assistent à l'assemblée en présence dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques

## Ordre du jour

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 janvier 2024**

L'horaire établi est inclus à titre indicatif.

- |          |         |  |
|----------|---------|--|
| 24-01-01 | 19 h 00 | <b>Ouverture de l'assemblée</b>                                      |
| 24-01-02 | 19 h 02 | <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>                        |
| 24-01-03 | 19 h 05 | <b>Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023</b>                 |
| 24-01-04 | 19 h 10 | <b>Présentation : Projet de murale</b>                               |
| 24-01-05 | 19 h 20 | <b>Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc</b> |
| 24-01-06 | 19 h 30 | <b>Période de questions du public</b>                                |
| 24-01-07 | 20 h 00 | <b>Rapport des activités des comités</b>                             |
- Verdissement et aménagement***
    - Points d'information
    - Résolutions
      - Passage Olympia
  - Mobilité et sécurité***
    - Points d'information
      - Table de concertation vélo (TCV)
    - Résolutions
      - Refonte du stationnement
      - Sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste
      - Appui à la proposition du conseil de quartier du Vieux-Québec concernant la création de corridors cyclables contigus au quartier Saint-Jean-Baptiste
  - Qualité de vie***
    - Points d'information
      - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
      - Société de développement commercial (SDC)
  - Patrimoine***
    - Points d'information
    - Résolutions
      - Église Saint-Jean-Baptiste
      - Appui à la murale patrimoniale du 785 rue Saint-Olivier
  - Rayonnement***
    - Points d'information

- 24-01-08 20 h 20 **Administration**  
**Trésorerie**
- Point mensuel : État des finances
  - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
  - Tarif de la secrétaire de rédaction
  - Remboursement rencontre de décembre
- Fonctionnement**
- Date, heure et lieu de l'assemblée générale annuelle (AGA)
  - Président d'élection de l'AGA
  - Responsable de la mise à jour du registraire des entreprises (REQ)
- 24-01-09 20 h 30 **Deuxième période de questions du public**
- 24-01-10 20 h 40 **Divers**
- 24-01-11 20 h 45 **Levée de l'assemblée**

#### **24-01-01 Ouverture de l'assemblée**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 00.

#### **24-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

Mme Alexandra-Maude Grenier présente l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARIANNE CHARBONNEAU, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

#### **24-01-03 Adoption du procès-verbal du 27 novembre 2023**

---

Les membres de l'administration ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ANTHONY CADORET, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

#### **24-01-04      Présentation du projet de murale**

---

M. Christian Audy présente un projet pour le programme d'œuvres murales. Il explique que le projet s'inscrit dans une démarche pour rappeler le passé social et architectural du quartier Saint-Jean-Baptiste. La murale serait située sur le bâtiment du café Chats-Nous. M. Audy présente deux propositions, dont l'une représente une photo du quartier et l'autre représente l'intérieur du commerce qui occupait le bâtiment durant les années 50.

Il présente le projet afin d'avoir un appui du conseil de quartier.

##### Questions et commentaires

Une personne demande si les deux images présentées seront sur la murale. M. Audy répond qu'une seule des deux images est soumise.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc demande s'il y a un plan financier attaché au projet. M. Audy affirme que le plan financier est au niveau des artistes. Il ajoute que les artistes choisis sont des professionnels ayant plusieurs murales à leur actif.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande le nom du projet pour la résolution.

#### **24-01-05      Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc.**

---

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que le budget 2024 de la Ville a été adopté en décembre. Elle met l'accent sur l'augmentation de taxe de 3,9 %. Elle ajoute que la Ville est en bonne position comparativement aux autres grandes villes au Québec. Elle explique que la Ville a observé une inflation de 11,3 % au niveau des contrats et une inflation générale mesurée à 5,6 %. Elle ajoute que c'est la seule ville où l'offre d'activités gratuites de loisirs et culture est si grande.

Parmi les nouveautés, elle explique également qu'au niveau des stationnements, il y a plus de 1000 m<sup>2</sup> et qu'il y aura une tarification différenciée pour la 2<sup>e</sup> vignette.

##### Déneigement escalier Lachapelle

Mme Coulombe-Leduc confirme que le déneigement de l'escalier est maintenant fait du côté de la rampe pour vélo.

##### Cimetière Saint-Matthews

Mme Coulombe-Leduc mentionne que de « bons citoyens » déneigent l'accès au cimetière. Elle rappelle toutefois de faire attention de ne pas boucher les conduits d'aération.

##### Passage Olympia et Parvis de l'église

Mme Coulombe-Leduc explique qu'elle souhaite organiser une présentation lors d'un prochain conseil de quartier ou en rencontre avec Mobilisation Haute-Ville et la SDC afin de mieux comprendre les intentions des équipes de la Ville pour l'aménagement de ces deux espaces.

##### Hébergement touristique

Mme Coulombe-Leduc explique que dans le budget 2024, la Ville propose d'introduire une certification d'autorisation d'hébergement collaboratif. Elle explique que ce type d'hébergement peut avoir lieu dans une résidence principale pour trois périodes non consécutives de 30 jours donc un total de 90 jours par/an.

Elle ajoute que cette mesure pourrait permettre de contrôler la légalité de ce type de pratique et de venir circonscrire les endroits où l'on accepte ou non l'hébergement touristique.

Elle précise la différence entre l'hébergement touristique commercial et l'hébergement de type collaboratif.

#### Îlot-refuge

Mme Coulombe-Leduc rappelle qu'un îlot-refuge a été fait cet automne au niveau de la rue Lockwell. Elle explique que l'affichage pour sécuriser l'endroit sera retiré parce que les équipes jugent que c'est assez visible pour le moment.

#### Côte d'Abraham

Mme Coulombe-Leduc explique que les équipes peaufinent les analyses pour le réaménagement de la Côte d'Abraham/Sainte-Genève. Elle précise qu'ils prennent en considération la nouvelle construction qui occupe le coin Saint-Réal.

#### Église Saint-Jean-Baptiste

Suite aux dernières nouvelles concernant l'église, Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle les démarches de consultation qui ont été faites pour la reconversion de l'église.

Elle explique que si la Ville s'est investie dans ce dossier, c'est parce que personne ne souhaitait reprendre la vocation de l'église et qu'elle [la Ville] jugeait impensable de perdre cette valeur patrimoniale. Toutefois, maintenant qu'il a été annoncé que la communauté copte orthodoxe souhaite devenir propriétaire de l'église, le projet de la Ville devient caduc.

Mme Coulombe-Leduc précise toutefois qu'elle reconnaît le manque d'espace dans Saint-Jean-Baptiste. Une rencontre est prévue avec la communauté copte pour discuter d'une possible occupation du sous-sol de l'église. Elle fait la comparaison avec ce qui se fait à l'église Saint-Roch.

#### Réaménagement des rues

Mme Mélissa Coulombe-Leduc invite les résident·e·s du quartier à communiquer avec M. Daniel Leclerc concernant le réaménagement des rues Sutherland et Saint-Olivier. Elle explique que la démarche est toujours en cours.

Elle rappelle que les commentaires Facebook ne seront pas considérés et M. Daniel Leclerc précise que la participation citoyenne doit être un geste volontaire et donc qu'il est attendu que les citoyen·ne·s s'expriment via les voies officielles.

#### Réaménagement Saint-Olivier et Philippe Dorval

Mme Coulombe-Leduc revient sur le scénario final proposé pour le réaménagement des rues Saint-Olivier et Philippe Dorval. Elle explique les démarches qui ont mené au scénario en rappelant entre autres qu'un questionnaire écrit a été disponible pendant plusieurs semaines durant les mois de mars et avril 2022.

Elle précise que le questionnaire a circulé de manière électronique et que des publications sur les médias sociaux ont été faites. Elle ajoute que cette démarche à la Ville de Québec fonctionne pour plusieurs projets de réaménagement. Elle mentionne que la démarche peut probablement être perfectible.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle que le nombre de participations est non négligeable, elle confirme qu'il y a eu 327 répondant·e·s.

Elle ajoute que pour l'exercice du mois de mai, un pamphlet très explicite sur la démarche a été distribué en porte-à-porte.

Elle rappelle la légitimité démocratique de la consultation et en réponse à une personne mentionnant que 3,3 % des citoyen·ne·s ont répondu au sondage, Mme Coulombe-Leduc précise que les gens des secteurs concernés ont été consultés et donc que les personnes résidentes des rues plus éloignées n'ont pas été sollicitées. Elle ajoute que le périmètre de distribution du pamphlet se situait entre les rues Lavigueur, D'Aiguillon, Salaberry et Sutherland.

Elle termine en ajoutant que n'importe quel processus de consultation démocratique a une échéance et que celui-ci s'est échelonné sur près d'un an et demi.

#### **24-01-06 Première période de questions du public**

---

- Une personne explique ne pas avoir reçu toute l'information. Elle mentionne avoir reçu le pamphlet pour la rencontre du mois de mai et précise que les scénarios présentés lors de cette rencontre étaient déjà très avancés et que les gens avaient déjà répondu au questionnaire. Elle termine en ajoutant que, selon elle, les gens présents à la rencontre du mois de mai ne représentent pas les 327 répondants au questionnaire.

Mme Coulombe-Leduc explique qu'au mois de mai, la rencontre avait pour objectif de présenter 3 scénarios et qu'ils étaient encore en phase de consultation.

Mme Coulombe-Leduc explique que les résidentes et résidents du quartier seront consultés prochainement pour la gestion du stationnement dans l'ensemble du quartier.

- Une personne demande pourquoi la distribution des dépliants n'a pas été faite dans l'ensemble des rues du quartier. Elle mentionne que peu importe à quel endroit on se trouve dans le quartier, le stationnement a un impact dû au fait que Saint-Jean-Baptiste est un petit quartier avec peu d'espaces de stationnement.

Mme Coulombe-Leduc répond qu'un travail est fait actuellement avec la SDC de Saint-Jean-Baptiste et celle du Vieux-Québec afin de mieux identifier les espaces de stationnement publics afin de mieux orienter les gens qui viennent de l'extérieur du quartier.

- Une personne présente à la rencontre du mois de mai demande d'expliquer les résultats puisqu'elle dit se souvenir que les gens n'étaient pas unanimes. Elle mentionne que selon elle, la politique de stationnement devrait venir avant le retrait des cases de stationnements. Elle demande où sont les alternatives.

Mme Coulombe-Leduc précise qu'elle ne présumera pas des résultats de la consultation, mais rappelle que le réaménagement a lieu parce qu'il y a une opportunité en lien avec l'ingénierie et l'ouverture de rues à venir.

- Une personne mentionne que selon elle, il y a peu de piétons et de vélos qui circulent sur Saint-Olivier, car la rue ne présente aucun attrait touristique et que la côte Salaberry est dangereuse à traverser à cette hauteur. Elle ajoute que selon elle, planter des arbres sous les fils électriques n'est pas une bonne idée, sans parler des dommages qui pourraient être créés aux fondations. Elle ajoute que les gens souhaitent avoir un stationnement pour eux ou pour recevoir des gens qui habitent à l'extérieur du quartier, comme la famille, le plombier, l'aide-soignant, etc. Elle précise ne pas avoir répondu au questionnaire puisqu'elle ne l'a pas vu et que 3,33 % des personnes du quartier y a répondu, ce qui selon elle, ne reflète pas la réalité. Elle ajoute que selon elle, « tout semble avoir été caché » et que ce n'est pas tout le monde qui utilise les réseaux sociaux. Elle suggère de transmettre l'information par la poste ou avec le relevé de taxes. Elle demande si la Ville continuera « cette guerre ou abolir tout espoir d'avoir de la visite chez nous ».

Mme Coulombe-Leduc affirme ne pas être d'accord avec le vocabulaire choisi par cette personne. Elle ajoute qu'au dernier conseil d'arrondissement, elle s'est assurée que le type de commerce que la personne opère sur Saint-Olivier avait été pris en compte dans le réaménagement afin de s'assurer que des espaces sans vignette soient disponibles en face du commerce. Elle ajoute que les personnes qui ont été consultées pour ce projet de réaménagement sont celles demeurant dans le périmètre des rues touchées. Elle ajoute qu'il y a différents besoins qui coexistent dans le quartier et que ces besoins ont été chiffrés et quantifiés dans le secteur concerné avec les données de la présentation qui est disponible en ligne. Elle ajoute que la question est de savoir comment venir concilier ces différents besoins et qu'en plus la Ville propose de travailler la gestion du stationnement afin d'atténuer les impacts sur les personnes résidentes du quartier. Elle termine en mentionnant que les personnes citoyennes seront consultées.

- Une personne demande combien de stationnements seront retirés. Elle ajoute habiter le quartier depuis 52 ans et remarque que dès qu'il y a des événements comme le FEQ, il est difficile de se stationner et qu'« on vire en rond » parce qu'il y a des rénovations qui bloquent plusieurs espaces ou autres.

Mme Coulombe-Leduc répond qu'il y aura 41 retraits d'espaces. Mme Coulombe-Leduc mentionne que les résultats du sondage sont disponibles en ligne.

- Une personne résidente de la rue Saint-Olivier dit être très en faveur du projet de réaménagement proposé et ajoute que selon elle, la Ville a fait un travail remarquable dans tous les aspects de cette la gestion de projet puisqu'elle [la Ville] a documenté, consulté et utilisé divers moyens de communication. La personne ajoute qu'il y a des années de production scientifique qui prouve que l'avenir va vers ce type d'aménagement et ajoute que nous sommes déjà en retard dans la gestion du parc automobile. Elle ajoute que selon elle, il n'y a jamais de problème pour se stationner à moins d'une minute de chez elle après 18h. Elle invite les gens à participer aux prochains sondages sur les réaménagements et encourage la Ville à poursuivre les démarches afin

de privilégier la collectivité et la communauté qui ont participé aux différents ateliers depuis 2022.

- Une personne qui demeure également sur Saint-Olivier est d'avis que le projet a mal été communiqué par la Ville. Elle explique vivre dans un bloc avec plusieurs personnes âgées qui n'utilisent pas Internet comme les plus jeunes. Selon elle, ce type de consultation devrait se faire par la poste et être adressée à chacune des personnes. Elle ajoute ne pas avoir vu le pamphlet et ajoute que selon elle, ça commence à créer une mauvaise atmosphère dans le quartier parce qu'« on se retrouve 50/50 ». Elle ajoute qu'il y a plus de 50 % des gens qui ont une voiture dans le quartier et explique être pour le verdissement, mais trouve qu'il n'y a pas d'alternative pour les stationnements. Elle dit souhaiter que la Ville propose des alternatives pour stationner les voitures parce que le transport en commun n'est pas une alternative possible pour tout le monde. Elle ajoute qu'elle aimerait « qu'on parle des vrais chiffres ». Elle dit qu'on parle de 41 stationnements sur Saint-Olivier et Philippe-Dorval alors qu'il y en aura 12 pour le CPE et 21 potentiels donc on arrive, selon elle, au chiffre de « 74 stationnements ». Elle dit ne pas souhaiter voir la situation du Vieux-Québec se répéter dans Saint-Jean-Baptiste et voir les familles quitter le quartier.

Mme Coulombe-Leduc rappelle que des pamphlets ont été distribués en porte-à-porte et ajoute que la réalité du quartier est qu'il y a 75 % des gens qui sont locataires et que la Ville n'a pas les coordonnées de ces personnes. Elle explique que pour cette raison, il n'est pas possible de communiquer l'information via les comptes de taxes parce qu'on risquerait de se retrouver avec une iniquité de représentation entre les communications faites aux propriétaires versus celles faites aux locataires. Mme Leduc-Coulombe explique que la distribution de pamphlets est courante à la Ville de Québec et que cela concorde avec les exigences de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle rappelle que les commentaires sur Facebook et les likes ne seront pas pris en compte et donc de communiquer avec elle ou M. Daniel Leclerc.

Mme Alexandra-Maude Grenier précise que 50 % des ménages ont une voiture et non 50 % des personnes.

- Une personne résidente de la rue Saint-Olivier et permanente au Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste explique être en faveur du projet et ajoute qu'elle marche le quartier puisqu'elle n'a pas de voiture. Elle mentionne souhaiter qu'on améliore sa condition de vie dans le quartier de par ce qui est proposé en mesure d'apaisement de la circulation et de verdissement. Elle ajoute que les irritants concernant le stationnement pourront être adressés lors des consultations sur la politique sur la gestion du stationnement ce qui permettra une réflexion plus globale sur cet enjeu. Elle ajoute que le Comité populaire de Saint-Jean-Baptiste est présent pour réitérer leur appui face au projet.
- En réponse à une question concernant la consultation pour Sutherland, M. Daniel Leclerc précise qu'il reste environ 1 semaine pour y répondre.
- Une personne résidente de la rue Saint-Olivier mentionne être en faveur du projet, mais aimerait connaître le calendrier des travaux.

Mme Coulombe-Leduc mentionne ne pas avoir les détails encore concernant la gestion du chantier puisqu'il faut d'abord aller en appel d'offres. Elle explique que Saint-Olivier



sera ouvert par séquence. Elle ajoute qu'il y aura des communications pour expliquer comment les stationnements seront redistribués durant les travaux.

- M. Daniel Leclerc fait la lecture des questions en ligne :

Une personne demande des précisions au sujet des permis pour l'hébergement collaboratif.

Mme Coulombe-Leduc présume que les locataires devront également obtenir un permis s'ils souhaitent faire ce type d'hébergement. Elle mentionne toutefois qu'il y aura une consultation à ce sujet.

- M. Leclerc explique qu'il y a eu quelques échanges en ligne concernant la politique de publication sur le groupe du Faubourg, mais que les échanges ne seront pas discutés puisqu'ils sortent du ressort du conseil de quartier.
- Mme Goarin fait un retour sur les échanges et invite les gens à venir aux assemblées générales. Elle ajoute qu'en étant présent aux assemblées ça permet de faire vivement avancer les dossiers. Elle invite également les gens à s'impliquer dans le conseil de quartier.

M. Leclerc invite les gens à s'inscrire à la liste de diffusion du conseil de quartier pour recevoir l'information concernant les activités de consultation.

- Une personne souligne la chance d'avoir un conseil de ville qui s'intéresse à l'avis des citoyen·ne·s en effectuant des sondages et des ateliers de consultations, même s'il y a des imperfections. Elle rappelle que 82 % des répondants au sondage ont mentionné être en faveur du retrait de cases de stationnement pour l'ajout d'espace sécuritaire pour les piétons. Elle ajoute que le stationnement sur rue ne devrait pas être un droit acquis et précise que le projet proposé est aligné avec la science de l'urbanisme et de la mobilité active. Elle dit que cette décision n'est pas seulement pour nous, mais pour les générations futures. Elle dit comprendre l'opinion des gens qui veulent conserver le stationnement, mais ajoute que près de la moitié des ménages ne possède pas de voitures et donc que la majorité des personnes du quartier n'ont pas de voiture. Elle ajoute que le stationnement sur rue est un espace public payé par les taxes de tout le monde et que les personnes qui n'ont pas de voiture ne peuvent pas utiliser cet espace. Elle continue en précisant que présentement, la moitié de la largeur des rues sont pour les stationnements et donc est interdite à la majorité des résident·e·s. Elle ajoute que les périodes de chaleur font en sorte qu'il est insoutenable de se promener dans les rues du quartier en raison du manque d'arbres.
- Une personne demande si une mobilisation citoyenne avec un apport financier aurait donné la possibilité d'acheter l'église. Il demande s'il est toujours possible d'avoir un espace dans l'église.

Mme Coulombe-Leduc explique qu'elle espère toujours que c'est possible et que les équipes de la ville vont essayer de leur « vendre » l'idée de faire une place à la communauté de Saint-Jean-Baptiste dans l'église. Elle ajoute que l'aspect financier n'a pas eu d'effets sur la décision. Elle rappelle que c'est une transaction privée.

- Pour conclure les échanges, Mme Coulombe-Leduc explique avoir eu l'occasion d'échanger directement avec des personnes concernées par les changements et elle rappelle qu'elle ne souhaite pas minimiser les inquiétudes qui ont été discutées. Elle

ajoute que le scénario proposé permet un équilibre entre différents besoins qui coexistent dans le quartier et mentionne que le quartier Saint-Jean-Baptiste a une canopée très faible de seulement 10 %. Elle explique que le scénario est final, mais qu'il y a d'autres composantes sur lesquelles il est possible de travailler comme par exemple la politique et la gestion du stationnement.

## **24-01-07 Rapport des activités des comités**

---

### ➤ Verdissement et aménagement

#### **Résolution CA 24-01 - Passage Olympia**

Cette résolution a pour but de demander une proposition concrète et permanente d'aménagement pour le Passage Olympia.

CONSIDÉRANT QUE la Ville n'a pas de projet concret d'aménagement pour le Passage Olympia suite à la période transitoire sur le site qui se terminait en 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Ville semble être à la recherche de propositions par la SDC ou le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE bien qu'ils peuvent aider à prendre les besoins de la population locale et assurer le respect des intérêts du quartier, ni la SDC ni le Conseil de quartier ne sont outillés pour proposer des aménagements;

CONSIDÉRANT QUE la période transitoire du Passage Olympia est échuë et que la prochaine étape est de concevoir l'aménagement permanent, donc d'aller chercher l'expertise de professionnel.le.s en design urbain et en architecture;

SUR PROPOSITION DE MARIANNE CHARBONNEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY MARTEL, IL EST RÉSOLU de suggérer à la Ville de :

- faire un appel d'offres auprès de professionnel.e.s pour la conception d'un projet d'aménagement permanent pour le Passage Olympia, ou encore de
- lancer un concours d'idées auprès des professionnel.le.s pour la conception d'un projet d'aménagement permanent du Passage Olympia;
- finaliser le choix de l'aménagement en validant le tout par une consultation publique.

### ➤ Mobilité et sécurité

#### Table de concertation vélo (TCV)

#### **Résolution CA 24-02 - Refonte du stationnement**

Cette résolution a pour but de donner une opinion du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste sur la question des stationnements.

CONSIDÉRANT QUE les stationnements du quartier Saint-Jean-Baptiste sont utilisés par de multiples utilisateur.trice.s, notamment les résident.e.s, visiteur.euse.s, travailleur.euse.s des commerces du quartier, les client.e.s, les touristes et les entrepreneur.euse.s;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste est en faveur de la mobilité durable, son plan d'action en faisant foi;

CONSIDÉRANT QUE la canopée du quartier Saint-Jean-Baptiste, actuellement de 10%, est largement insuffisante et que les espaces de stationnements sont parmi les seuls espaces pouvant être déminéralisés;

CONSIDÉRANT QUE la question du stationnement suscite de vives réactions de façon régulière lors de consultations sur de nouveaux aménagements;

CONSIDÉRANT QUE le trafic automobile dans le quartier entraîne des enjeux de sécurité pour les résident-es, notamment autour de l'école Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE les vignettes pour résident.e.s ne sont pas distribuées et utilisées de manière optimale;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux emplacements sur rue sont mal situés ou ont un usage inadéquat: porte cochère, débarcadère, etc.;

CONSIDÉRANT QUE d'autres options s'offrent aux résidents sachant que de nombreux stationnements du quartier, privés pour la majeure partie, sont non utilisés les soirs, les fins de semaine et même en journée pour certains;

CONSIDÉRANT QUE d'autres options s'offrent aux résidents sachant que de nombreux stationnements du quartier, privés pour la majeure partie, sont non utilisés les soirs, les fins de semaine et même en journée pour certains;

SUR PROPOSITION D'ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU

de demander à la Ville de Québec de mettre en place une démarche de participation citoyenne afin d'élaborer une vision du stationnement claire pour l'ensemble du quartier et non « à la pièce », d'en faire la promotion auprès des citoyen.ne.s du quartier Saint-Jean-Baptiste, mais aussi à l'échelle de la ville. L'idée étant d'offrir davantage d'options aux résident.e.s et d'éviter que chaque nouvel aménagement soit sujet à débat.

#### **Résolution CA 24-03 - Sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste**

Cette résolution a pour but de demander à la Ville de mettre en place des mesures pour assurer la sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste.

CONSIDÉRANT QUE la rue Claire-Fontaine peut devenir très glissante pour les automobiles lors de la période hivernale;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà eu un incident cet hiver qui a fait en sorte qu'une voiture a percuté l'église Saint-Jean-Baptiste après avoir glissé le long de la rue Claire-Fontaine;

CONSIDÉRANT QUE l'église Saint-Jean-Baptiste est un lieu à haute valeur patrimoniale qu'il convient de préserver;

CONSIDÉRANT QUE le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste est un lieu où les habitants du quartier aiment se retrouver;

CONSIDÉRANT QUE l'absence de mesures empêchant les voitures de glisser le long de la rue Claire-Fontaine jusqu'au parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste pourrait entraîner d'autres incidents ayant des répercussions matérielles sur l'église Saint-Jean-Baptiste ou des répercussions humaines sur les personnes fréquentant le parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville d'examiner les mesures possibles pour

assurer la sécurité du parvis de l'église Saint-Jean-Baptiste (par exemple: modèle approprié de bollards, fermeture d'un tronçon de la rue Claire-Fontaine aux automobiles, trottoir, etc.)

### **Résolution CA 24-04 - Appui à la proposition du conseil de quartier du Vieux-Québec concernant la création de corridors cyclables contigus au quartier Saint-Jean-Baptiste**

Cette résolution a pour but d'appuyer la démarche commune des conseils de quartier SJB / VQ-CB-CP en vue de développer dans le Vieux-Québec un réseau cyclable utilitaire sécuritaire pour tous les âges et capacités et de le connecter au reste du réseau cyclable de la ville.

CONSIDÉRANT tous les bénéfices qu'un réseau cyclable peut apporter à la collectivité;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a pas de réseau cyclable dans la haute-ville du Vieux-Québec;

CONSIDÉRANT QUE le Vieux-Québec comporte plusieurs écoles génératrices de déplacements;

CONSIDÉRANT QU'il y a un besoin de sécuriser les déplacements à bicyclette;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec reconnaît qu' « À l'échelle locale, les infrastructures des réseaux de transport actif doivent être conçues pour être confortables pour l'ensemble de la population » (Vision de la mobilité active 2023-2027, p.27);

CONSIDÉRANT QUE le Vieux-Québec est très dense et que « la surface nécessaire pour déplacer 40 personnes est de 800 m<sup>2</sup> en auto solo, de 40 m<sup>2</sup> en autobus et de 80 m<sup>2</sup> à vélo. » (Vision de la mobilité active 2023-2027, p.35);

CONSIDÉRANT QUE le Vieux-Québec a un grand potentiel de développement du vélo utilitaire vu sa mixité d'usages;

CONSIDÉRANT QUE la ville souhaite un « virage vers un tourisme durable et responsable »;

CONSIDÉRANT QUE le Vieux-Québec a une topographie particulière avec beaucoup de pentes;

SUR PROPOSITION DE WILLEM FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU d'appuyer la démarche du conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline Parlementaire pour le développement d'un réseau cyclable utilitaire sécuritaire, sa connexion au reste du réseau cyclable de la ville, la conception d'un plan vélo pour le Vieux-Québec et qu'une rencontre soit planifiée pour discuter des actions à entreprendre en ce sens.

#### ➤ Qualité de vie

##### Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. Philippon mentionne qu'il a été discuté lors de la dernière rencontre de suivi concernant les signalements pour le secteur de Montcalm et de l'anse au Foulon. Il explique que des mesures d'atténuation doivent être mises en place par le Port de Québec. Il ajoute qu'ils ont

assisté à une présentation de la part d'une firme externe qui collabore avec le Port pour mitiger les problèmes récurrents en lien avec le bruit.

M. Philippon explique que le CVAP a également donné son appui au port concernant la demande de subvention pour l'électrification des quais pour les bateaux de croisière.

Il ajoute que le ministère de l'Environnement a eu plusieurs signalements entre septembre et décembre.

Il explique qu'il a également été question du traitement par produit toxique du bassin Louise pour les espèces d'algues envahissantes.

Il termine en mentionnant qu'ils sont en discussion pour développer un plan d'action pour mieux encadrer les actions du comité.

#### Société de développement commercial (SDC)

M. François Blay Martel revient sur le bilan concernant la rue Saint-Jean piétonne pour la période estivale. Il explique que le sondage citoyen se termine bientôt et que le sondage auprès des commerçants a été réalisé. Il ajoute que la SDC sera bientôt prête pour déposer une proposition à la Ville.

M. François Blay Martel explique que le sondage est disponible sur le site Internet de la SDC et les pages Facebook du quartier et de la SDC.

Il explique qu'il est important de sonder tant les personnes citoyennes que les propriétaires de commerce pour réaliser une rue piétonne qui est habitée et animée.

#### ➤ Patrimoine

#### **Résolution CA 24-05 - Église Saint-Jean-Baptiste**

Cette résolution a pour but de demander à la Ville de déposer un projet visant la requalification et l'acquisition de l'église Saint-Jean-Baptiste, malgré l'offre d'achat de la communauté copte orthodoxe.

CONSIDÉRANT QUE la Ville avait manifesté l'intention d'acquérir et de requalifier l'église Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique a le projet de vendre l'église Saint-Jean-Baptiste à la communauté copte orthodoxe;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs coûts liés au projet de la Ville pour l'église Saint-Jean-Baptiste ont été défrayés afin de monter le carnet de santé de l'église ainsi qu'un plan d'affaires;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec a encore l'opportunité d'acquérir l'église Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE l'Église catholique du diocèse de Québec est ouverte à étudier une éventuelle offre de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE la publication du plan d'affaires pour la requalification de l'église Saint-Jean-Baptiste était prévue dans les prochaines semaines;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR ISABELLE GOARIN, IL EST RÉSOLU de :

- demander à la Ville de prendre acte des besoins du quartier connus et manifestés par les citoyens du quartier lors des nombreuses démarches ayant donné lieu à l'élaboration du projet de la Ville;
- demander à la Ville de déposer d'urgence une offre d'achat pour l'église Saint-Jean-Baptiste.

#### **Résolution CA-24-06 - Appui au projet de murale patrimoniale sur le bâtiment accueillant actuellement le café Chats-Nous**

CONSIDÉRANT QUE le projet de murale patrimoniale sur le côté faisant face à la rue Saint-Augustin du bâtiment accueillant actuellement le café Chats-Nous contribuerait à la mise en valeur de l'histoire du quartier Saint-Jean-Baptiste et à son embellissement;

SUR PROPOSITION D'ANTHONY CADORET, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier appuie le projet de murale sur le bâtiment accueillant actuellement le café Chats-Nous.

#### ➤ Rayonnement

Aucun point n'est abordé.

### **24-01-08 Administration**

---

#### ➤ Trésorerie

##### État des finances

M. William Philippon présente les états financiers du dernier mois.

#### **Résolution CA 24-07 - Paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de novembre 2023.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

#### **Résolution CA 24-08 - Tarif de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLEM FORTIN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2024 au tarif de 110\$ par procès-verbal.

#### **Résolution CA 24-09 - Remboursement rencontre de décembre**

CONSIDÉRANT QUE le CACQSJB s'est réuni pour une rencontre rétrospective 2023 et pour planifier les objectifs de 2024 le 5 décembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres s'implique bénévolement;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE rembourser 20\$ à chacun des membres du conseil d'administration qui le désirent afin de couvrir le repas du 5 décembre.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

➤ Fonctionnement

#### **Résolution CA 24-10 - Date, heure et lieu de l'AGA**

Cette résolution a pour but de déterminer la date, l'heure et le lieu de l'AGA.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLEM FORTIN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste fixe la date de l'assemblée annuelle au 29 avril 2024 qui se tiendra à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

#### **Résolution CA 24-11 - Président d'élection de l'AGA**

Cette résolution a pour but de déterminer le président d'élection de l'AGA.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste nomme M. Daniel Leclerc, ou le cas échéant tout autre conseiller.ère en consultations publiques amené(e) à le remplacer, président d'élections à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du lundi 29 avril 2024.

#### **Résolution CA 24-12 - Responsable de la mise à jour du REQ**

Concernant le Registraire des entreprises et la déclaration de mise à jour annuelle ou de mise à jour courante.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste autorise, pour l'année 2024, M. Daniel Leclerc à remplir et transmettre au nom de la présidente du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. Cette personne est aussi responsable de collecter et traiter les preuves d'identités demandées par le registraire. Cette personne est autorisée à avancer les frais annuels et à demander un remboursement au conseil d'administration.

#### **24-01-09 Deuxième période de questions**

---

M. Daniel Leclerc explique que pour recevoir les informations concernant le conseil de quartier par courriel, il faut écrire à [conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-jean-baptiste@ville.quebec.qc.ca) Il présente également comment s'abonner aux actualités de la Ville : <https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/espace-presse/abonnement/courriel.aspx>.

M. Leclerc précise de cocher Affaires urbaines (général) si le point d'intérêt principal est le milieu de vie.

Mme Coulombe-Leduc ajoute qu'il peut également être intéressant de suivre les communiqués de l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

- Une personne demande s'il est possible de discuter des résolutions. Elle se questionne à savoir si les personnes présentes peuvent faire des demandes de modifications.

Mme Alexandra-Maude Grenier précise que les résolutions reflètent souvent les discussions des dernières séances. Mme Goarin ajoute que les résolutions ne sont pas modifiables lorsqu'elles sont déposées, mais précise qu'en étant présent aux séances, il est possible de voir l'avancement des demandes.

- Une personne revient sur la résolution sur l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle demande s'il est possible de demander à la communauté copte orthodoxe de conserver son droit de pratique religieuse tout en donnant accès à la communauté.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que l'église n'appartient pas à la Ville, donc c'est une transaction privée. Elle explique que le processus mené par la Ville a eu lieu parce qu'il n'y avait pas d'acheteur potentiel. Elle ajoute que la communauté copte orthodoxe est une communauté chrétienne et qu'ils se sont montrés ouverts à une certaine mixité entre personnes de foi chrétienne. Mme Coulombe-Leduc précise toutefois que tout est à discuter.

- Une personne demande s'il est possible de prendre connaissance des résolutions avant les séances.

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne que le titre des résolutions se trouve dans l'ordre du jour et qu'il est possible d'avoir accès aux procès-verbaux, mais que le contenu des résolutions n'est pas disponible avant les séances. Elle invite toutefois les personnes à communiquer avec le conseil de quartier pour faire des demandes ou pour proposer des orientations concernant les résolutions.

- En réponse à une question concernant la résolution sur la sécurité du parvis de l'église, Mme Nguyen explique qu'il y a eu un événement récent qui a mené à cette résolution et que les solutions proposées sont des idées offertes à la Ville.

M. Daniel Leclerc ajoute qu'au sujet de la résolution concernant le Passage Olympia, une démarche est déjà en cours avec Mobilisation Haute-Ville et qu'il est donc une question de temps avant que la Ville revienne avec une réponse à ce sujet.

- Une personne demeurant dans le quartier depuis 35 ans demande s'il est possible de connaître le plan de verdissement et de la mobilisation de la Ville pour le long terme. Elle ajoute ne pas être inquiète pour la sécurité routière dans le quartier et ajoute que la canopée est accessible à l'extérieur du quartier. Elle ajoute que pour elle, la plantation des arbres est une bonne idée pour la récupération des eaux pluviales.

Mme Goarin explique que la Ville a un plan concernant le pourcentage de canopée. Elle ajoute que le pourcentage de canopée est faible pour certains quartiers. Elle explique qu'il y a 50 ans et plus, il y avait encore moins d'arbres qu'aujourd'hui. Elle précise que la canopée n'est pas seulement pour profiter de la nature, mais parce que les changements climatiques nous poussent à devoir agir maintenant pour éviter que le quartier devienne un îlot de chaleur.

Mme Goarin explique qu'au niveau de la sécurité, les enjeux de sécurité par rapport à ce qui se faisait avant ont changé puisque les véhicules sont beaucoup plus gros. Elle explique qu'une carte existe pour identifier les rues et les angles plus risqués pour les accidents et ajoute qu'il risque de devenir pire en pire à cause des véhicules qui sont plus gros. Elle termine en mentionnant qu'il faut faire un pas de recul pour regarder la



situation et écouter la science et les experts qui peuvent analyser l'avant, le maintenant et le futur.

M. Blay Martel explique avoir été pendant près de 7 ans membre du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-Baptiste et explique que sur les plus ou moins 280 élèves, seulement 16 prenaient l'autobus. Il ajoute que les autres élèves se promènent à pied dans les rues du secteur. Il mentionne qu'il y a 4 ans, un sondage a été fait au niveau des élèves pour connaître leur sentiment de sécurité et M. Blay Martel explique qu'à l'intérieur de l'école le sentiment de sécurité était fort, mais faible lors du trajet de la maison à l'école et il ajoute que chaque année il y a eu des incidents et 4 accidents en 7 ans.

Mme Coulombe-Leduc souhaite rappeler que la vision du quartier se construit avec les citoyen·ne·s du quartier et qu'il faut le faire dans le respect.

- Une personne mentionne qu'une pétition est en cours pour revoir le projet. Elle mentionne que la pétition compte jusqu'à présent 440 signataires.

Mme Coulombe-Leduc mentionne que la solution est la politique de stationnement afin de trouver un meilleur équilibre dans le quartier.

- Une personne dit être inquiète pour les commerces. Elle mentionne que plusieurs clients viennent de l'extérieur et que tous les trajets ne se font pas en autobus. Elle demande pourquoi autant de stationnements retirés sur Philippe-Dorval, elle demande s'il n'y aurait pas eu possibilité de trouver un équilibre.

Mme Coulombe-Leduc explique que l'équilibre est différent pour chacun et que c'est très subjectif. Elle mentionne que le projet choisi fait un compromis entre les besoins et perceptions de chacun·e. Elle confirme entendre le besoin et les préoccupations et mentionne que la politique de stationnement est l'une des solutions proposées. Elle rappelle que la date d'échéance pour modifier le projet est terminée.

- Une personne dit avoir contacté la Ville pour obtenir un stationnement au coin Sutherland et elle explique qu'à l'époque elle était la 67<sup>e</sup> personne sur la liste d'attente et qu'elle est toujours 67<sup>e</sup>. Elle propose de revoir la façon de faire.
- En réponse à la crainte exprimée pour les commerces du quartier, M. Blay Martel explique que plusieurs choses ont été faites pour la gestion des stationnements au niveau de l'artère commerciale. Il explique que les données démontrent que sur certaines sections de la rue Saint-Jean, les parcomètres sont utilisés entre 30 et 40 %. Il ajoute que c'est une faible utilisation, mais précise que ce n'est pas une raison de ne pas revendiquer plus de stationnements. Il mentionne que la Ville a revu le système de parcomètres et que ce ne sera plus des bornes spécifiques, mais une plage horaire qui favorise la mobilité.

Il ajoute que les espaces de stationnements de type Indigo dans le quartier font des stratégies pour permettre une meilleure utilisation des espaces puisqu'ils sont sous-utilisés le jour. M. Blay Martel précise que la SDC a une vision pour le stationnement et souhaite exposer davantage l'accessibilité de ce type d'espace de stationnement pour les commerçants.

Mme Coulombe-Leduc précise que M. Blay Martel est le directeur général de la SDC et donc connaît très bien la réalité des commerçants.

**24-01-10 Points divers**

---

Aucun point divers n'est abordé.

**24-01-11 Levée de l'assemblée**

---

L'ordre du jour étant épuisé,

***SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 25.***

---

Mme Alexandra-Maude Grenier  
Présidente de séance

---

Mme Claudia Nguyen  
Secrétaire du Conseil de quartier